

**Compte rendu**  
Non exhaustif et succinct  
**Réunion CSE du 26/09/24**

BLAGNAC, le 02/10/2024

**État des effectifs au 31/08/2024 :**

DAS : 1401 & 163,35 intérim

IBERICA : 191

GMBH (Allemagne) : 106 & 11 intérim

Ylipson : 53

Chine : 6

AUSGAEL (USA) : 3

12 sorties de salariés sur le mois d'août par démissions.

À partir du 1<sup>er</sup> septembre, plus aucune nouvelle sortie par démissions n'est prévue, le turnover semble donc, à ce jour, s'être arrêté.

**Fermeture de fin d'année**

**RCR1/JRTT/RTT Cadre :**

Les dates de fermeture de fin d'année pouvant varier d'une prestation à une autre, le RCR1 sera positionné prochainement dans Isatis directement par l'encadrement opérationnel de chaque prestation.

Dans le cas où votre RCR1 n'est pas positionné dans Isatis, par exemple si vous êtes sur une prestation qui ne ferme pas en fin d'année ou sur laquelle une permanence doit être assurée, ces heures ne seront pas payées, mais converties en jours, à raison de 7H = 1 jour, et basculées sur votre Compte Epargne Temps (CET) en fin d'année.

Pour les salariés sur des emplois de coefficients D8.2 à E10 et les cadres, si vos compteurs JRTT et RTT Cadres sont encore positifs au 31 décembre, ces jours restants seront basculés sur votre Compte Epargne Temps (CET) en fin d'année.

**Selon le cadre légal, l'ouverture d'un CET doit être faite à l'initiative du salarié :**

- ⇒ Si vous n'avez pas déjà ouvert votre CET, demandez à en ouvrir un à l'adresse mail : [adminrh.aero@derichebourg-multiservices.com](mailto:adminrh.aero@derichebourg-multiservices.com)

**Projet LEAD d'AIRBUS & Contexte économique :**

Le projet LEAD consiste à optimiser les process et réduire les coûts de notre principal client.

Notre direction ne dispose pas encore d'informations concrètes d'un potentiel impact de ce projet sur notre activité.

Elle souhaite rester prudente sur les embauches (hormis sur Marignane) afin de pouvoir faire face à une potentielle nouvelle baisse d'activité :

-> Les problèmes sur la chaîne logistique sont toujours existants.

-> AIRBUS pourrait être tenté de décider des réinternalisations de prestations et possiblement nous challenger contractuellement suite au projet LEAD.

Pas de baisse d'activité observée actuellement, de nombreuses prestations vont être amenées à travailler les samedis d'ici la fin de l'année pour tenir les objectifs de livraison annuels.

Pour **FO DAS**, la charge de travail reste importante et nos effectifs encore sous dimensionnés sur de nombreuses prestations, nous avons alerté en particulier sur la situation critique de la FAL A320 à Toulouse.

L'organisation d'un job dating est en réflexion pour le début de l'année prochaine.

**Application Hello RH :**

La remise en fonction de l'application Hello RH a été temporairement mise de côté par le groupe.

Aucune date n'a encore été fixée pour la remise en service.

**Activité CANADA :**

Plusieurs profils de salariés ont été sélectionnés mais l'activité, qui devrait démarrer au début de l'année prochaine, n'a pas encore été contractualisée.



**Compte rendu**  
Non exhaustif et succinct  
**Réunion CSE du 26/09/24**

BLAGNAC, le 02/10/2024

**FO DAS ne vote pas le PV de la réunion CSE du 27/08/24**

Habituellement, après chaque réunion CSE, s'ensuit la diffusion du PV (Procès Verbal) de la réunion précédente, car il est généralement approuvé à l'unanimité par l'ensemble des élus CSE.

Le PV de la réunion CSE du 27 août n'ayant pas été approuvé lors de la réunion CSE du 26 septembre, il n'est pas possible de diffuser celui-ci.

Si nous n'avons pas voté ce PV, c'est que nous avons un désaccord sur la façon dont des propos tenus lors de cette réunion sont retranscrits par la secrétaire du CSE dans son projet de PV préalablement diffusé aux élus.

Le désaccord est lié au fait que la CFE CGC, de sa propre initiative, a demandé à nouveau en réunion CSE des explications sur la clause de revoyure de la dernière NAO et de la non attribution de la deuxième augmentation générale de 1,5%.

Que les choses soient claires, pour **FO DAS** nous n'avons rien contre cette question, que nous avons nous aussi entendue par les salariés, dont nous comprenons et partageons la frustration bien légitime.

Simplement, ce sujet de mécontentement ayant déjà été discuté en commission économique et lors de la réunion CSE du 25 juin, réouvrir le débat une énième fois a eu pour conséquence de nous amener tout droit dans une impasse avec une direction qui ne souhaite dorénavant plus, du tout, mettre en place de clause de revoyure à l'avenir pour les prochaines NAO.

Pour rappel, si cette clause de revoyure a été ajoutée, c'était à notre initiative, elle avait permis de débloquer la situation et d'aboutir finalement à la signature des NAO par l'ensemble des trois organisations syndicales.

Si nous avons proposé cette clause de revoyure, c'est parce qu'à l'époque, les prévisions économiques étaient au beau fixe et nous avons toutes les raisons de croire que cette deuxième augmentation générale serait attribuée.

Malheureusement la dernière commission économique montre que les résultats attendus ne sont pas au rendez-vous et, conformément à l'accord signé, ne permettent pas de verser l'augmentation générale prévue au 1er juillet.

La secrétaire du CSE souhaitait initialement amalgamer l'ensemble des élus CSE sur cette question lourde de conséquences, en refusant de reconnaître clairement la responsabilité de la CFE CGC.

Les conséquences ne sont pas négligeables car il ne sera plus possible lors des prochaines NAO d'avoir cette option de la « clause de revoyure » permettant l'attribution d'une deuxième augmentation générale différée de quelques mois, conséquences dommageables pour l'ensemble des salariés.

**FO DAS** a demandé que le PV de la réunion CSE du mois d'Août, retranscrive la réalité des débats, ce que la secrétaire du CSE a refusé.

Conformément au règlement intérieur du CSE, il n'est donc pas possible de diffuser le PV de la réunion CSE du 27 août dernier.

